



Votre Communauté de communes s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme, à l'échelle de l'ensemble du territoire du Triangle Vert, soit sur ses 42 communes. Il remplacera les documents d'urbanisme existants et permettra aux communes soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU) d'avoir un document en lien avec leur territoire.

- Cette lettre d'information vous permet de suivre l'évolution de ce projet et d'y contribuer -

Lettre d'information n°2 : P.L.U. intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes du Triangle Vert

Le contexte

Le PLUi de votre Communauté de communes, projet de territoire et document d'urbanisme réglementaire, a été engagé le 15 octobre 2015 par le Conseil communautaire par délibération. Celle-ci a été mise à jour le **05 mai 2022** par une nouvelle délibération et la procédure a débuté.

En 2022, l'élaboration du PLUi était portée par le conseil communautaire de la Communauté de communes du Triangle Vert et un bureau d'études spécialisé en urbanisme. Suite à des problèmes techniques, **la procédure a dû s'arrêter**.

L'élaboration du document se poursuit depuis le mois d'octobre 2023, portée par le conseil communautaire et un nouveau bureau d'études, spécialisé en urbanisme et environnement (cabinet Initiative AD basé à Vesoul).

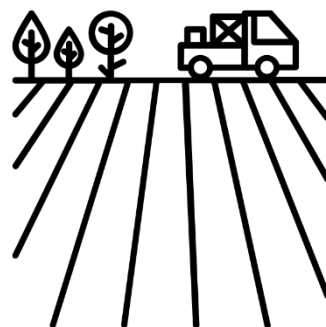
Où en sommes-nous ?

L'élaboration du PLUi s'effectue en trois temps : le diagnostic du territoire, la définition du projet intercommunal et sa mise en œuvre réglementaire.

La phase de diagnostic est presque terminée et doit s'achever en mars 2024.

Une réunion a eu lieu avec les acteurs du monde agricole et a déjà permis d'échanger sur les attentes et enjeux pour cette activité importante sur la CCTV.

D'autres études et analyses de terrain ont permis de cerner, avec l'appui des administrations partenaires (Chambre d'Agriculture, Pays Vesoul Val de Saône, Etat...) les atouts et enjeux du territoire.



Les grands atouts du territoire

- Un **paysage** de qualité à forte visibilité et un territoire au **caractère rural et naturel** prononcé
- Une dynamique de **l'agriculture** et de la **production sylvicole**
- Des **projets intercommunaux** (crèches, maisons seniors) et de nombreux **équipements** sportifs et de loisirs
- De nombreux chemins de **randonnée**
- Une proximité de 3 villes importantes du Département

Les grands enjeux du territoire

- Exploiter le potentiel de production d'**énergies renouvelables**
- Préserver la **qualité de vie** des habitants
- Diversifier **le logement** pour un parcours de vie sur la CCTV et regagner de la population
- Accentuer la **mutualisation** des services et équipements à l'échelle de l'intercommunalité
- Réhabiliter et valoriser le **bâti historique**
- Apaiser les **mobilités** et sécuriser les axes de déplacements

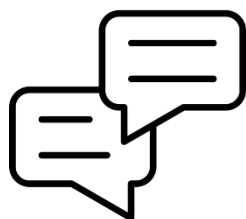
Et la suite ?

Au cours du printemps 2024, **des études environnementales** seront réalisées afin de compléter les études du territoire. En parallèle, le projet intercommunal (PADD) sera élaboré pour vous être présenté au début de l'été 2024 lors de **réunions publiques**.

Vous pouvez participer !

Le moment venu, nous vous inviterons à participer aux **réunions publiques**.

En attendant, vous pouvez dès à présent nous **transmettre vos avis et propositions concernant l'avenir de la CCTV et de votre commune sur le registre de concertation** mis à votre disposition dans chaque Mairie et au siège de la CCTV à Saulx.



N'hésitez pas à vous exprimer !

Contact : Communauté de communes du Triangle Vert : 03 84 95 89 90 - <https://cctv70.fr/fr/>

